

Baromètre du partage des données de santé

T1 2026



Ce rapport suit le déploiement réel des services numériques en santé. Les résultats sont principalement présentés sous forme de taux, afin de comparer les usages observés à leur potentiel attendu. Les délais de remontée des données imposent toutefois un décalage entre la période étudiée et la publication. Les sources et méthodologies sont présentées en annexe. Les chiffres présentés ainsi que d'autres informations d'usages sont accessibles sur la page [Transparence](#), mise à jour de manière mensuelle.

Notre ambition : atteindre l'exhaustivité de Mon espace santé

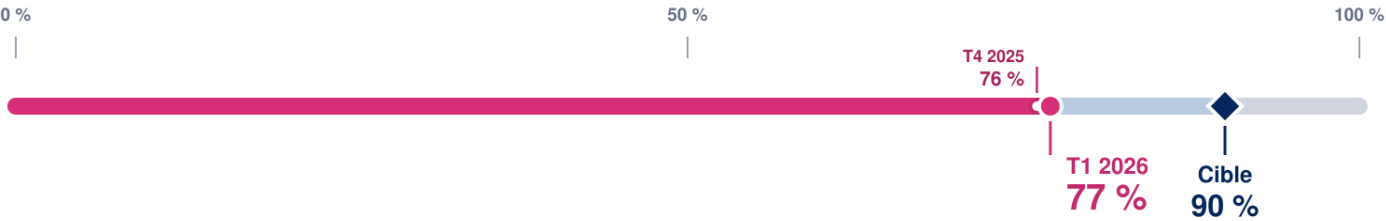
L'objectif est double : permettre aux professionnels autorisés d'accéder aux informations utiles à la prise en charge, et permettre à chaque patient de retrouver ses documents de santé dans Mon espace santé. La cible générale est fixée à au moins 80 % d'alimentation pour les principaux documents structurants à l'hôpital, en biologie de ville, en imagerie de ville, en officine et en médecine de ville.



À l'hôpital

La lettre de liaison (LDL)

La lettre de liaison résume les informations essentielles à la sortie d'hospitalisation et favorise la continuité des soins. Au T1 2026, 77% des séjours concernés mènent à l'alimentation d'une LDL, soit +1 point par rapport à T4 2025.



Méthodologie de calcul : Le taux rapporte le nombre de LDL alimentées dans Mon espace santé au nombre de séjours hospitaliers. La cible est fixée à 90 %, certains séjours ne nécessitant pas de LDL, notamment en cas de décès ou pour certains patients étrangers.



Qualité de l'alimentation

Environ 1 LDL sur 10 est alimentée en tant que CRH

Délégation au numérique en santé

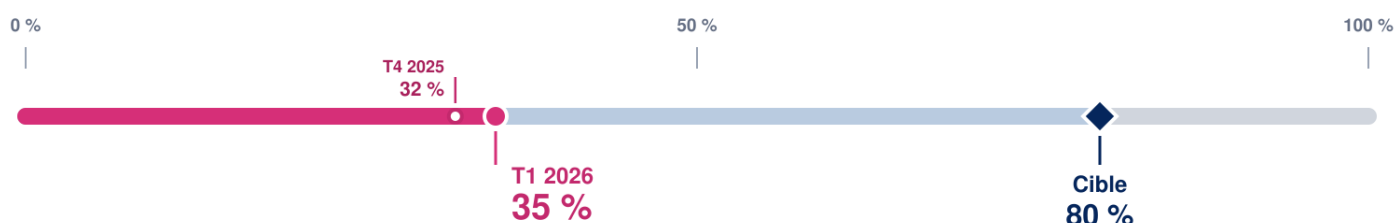


En biologie de ville

Le compte-rendu d'examens biologiques

Les comptes-rendus de biologie sont les documents les plus consultés par les professionnels comme les patients. Ils permettent d'orienter le diagnostic, d'adapter le traitement et de suivre son efficacité.

Au T1 2026, **35 %** des comptes rendus de biologie de ville ont été déposés dans Mon espace santé, soit +3 points par rapport au T4 2025.



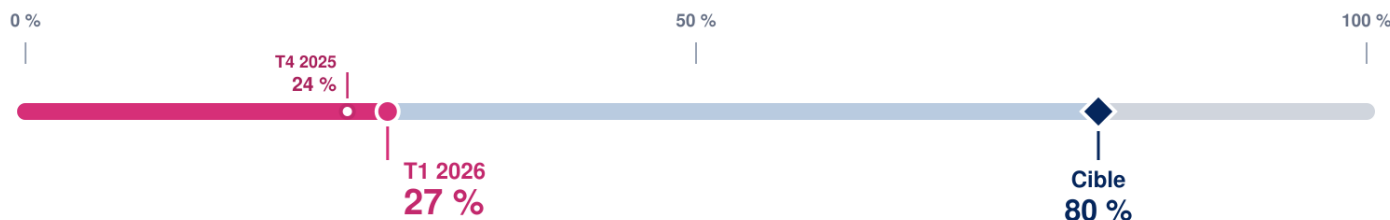
Méthodologie de calcul : une mauvaise implémentation par un éditeur conduit à des doublons pour un même examen. Une correction technique est en cours, ce qui fait baisser les volumes bruts. Le calcul du taux permet de s'affranchir de ces variations.



En médecine de ville

Le partage des documents après une consultation

La médecine de ville représente un acteur principal de la prise en charge, avec un rôle de coordination fort. Au T1 2026, **27 %** des consultations ont donné lieu à au moins un document déposé dans Mon espace santé, soit +3 points par rapport au T4 2025.



Méthodologie de calcul : Lors d'une consultation, le médecin peut produire plusieurs documents, mais tous ne doivent pas nécessairement être envoyés dans Mon espace santé. L'indicateur retenu mesure donc la part des consultations ayant donné lieu au partage d'au moins un document dans Mon espace santé.



Autre indicateur : **51% des médecins libéraux** hors radiologie et médecine nucléaire ont alimenté Mon espace santé au moins une fois par mois au T1 2026, contre 49% au T4 2025.

Délégation au numérique
en santé

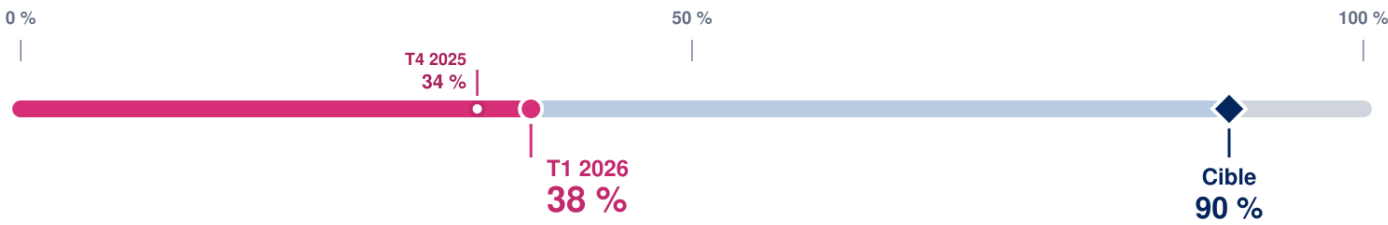


En imagerie de ville

Le compte-rendu d'imagerie médicale

C'est le deuxième document le plus consulté par les professionnels de santé. Leur envoi dans Mon espace santé est un prérequis pour l'accès aux images via la DRIMBox et contribue à limiter la redondance des examens d'imagerie.

Au T1 2026, **38 %** des comptes rendus d'imagerie médicale de ville ont été déposés dans Mon espace santé, soit +4 points par rapport au T4 2025.



Méthodologie de calcul : le taux rapporte le nombre de comptes rendus d'imagerie de ville déposés dans Mon espace santé au nombre estimé de comptes rendus attendus. Un travail d'analyse a été mené avec les représentants des radiologues et des médecins nucléaires afin de valider les actes devant mener à un compte-rendu.

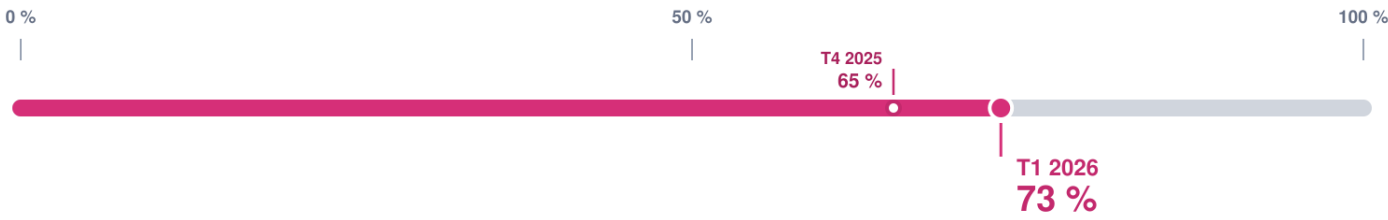


En pharmacie

Le carnet de vaccination

Les données de vaccination sont transmises dans un format structuré, ce qui permet l'alimentation automatique du carnet de vaccination de Mon espace santé.

Au T1 2026, **73 %** des vaccinations ont été renseignées dans le carnet de vaccination de Mon espace santé, soit +8 points par rapport à T4 2025.



Contexte : le T4 2025 correspond à la campagne de vaccination, avec un volume de vaccinations beaucoup plus élevé (x6) qu'au T1 2026. Cette saisonnalité impacte le volume mais pas le taux d'alimentation.

Annexes

Règles de calcul générales

- Les acteurs sont l'ensemble des structures envoyant des documents vers Mon espace santé, catégorisées par type sur la base de leur identifiant national de structure (FINESS EJ ou EG, SIREN, etc). Pour catégoriser les structures, les règles suivantes ont été appliquées :
 - Si tous les EG d'un EJ appartiennent au même secteur d'activité, alors l'EJ est considéré comme une structure du secteur.
 - Si l'EJ comprend des EG appartenant au couloir hôpital et des EG appartenant au couloir médico-social (et éventuellement des EG médecine de ville), alors il sera considéré comme un acteur Hôpital.
 - Les établissements sanitaires sont identifiés sur la base du secteur d'activité, fourni par l'annuaire santé.
 - Secteur d'activité : SA01, SA02, SA03, SA04, SA30, SA34, SA36
 - Une vérification est effectuée afin de ne pas inclure les établissements médico-sociaux.
- Plusieurs facteurs limitent l'atteinte du plein usage en matière d'alimentation : prise en charge de patients étrangers, écarts d'identité empêchant la qualification de l'INS, profil Mon espace santé non créé ou clôturé, ou refus du patient. **Par choix méthodologique, ces situations ne sont pas exclues des dénominateurs de plein usage.** En conséquence, les taux d'alimentation calculés ne peuvent, par construction, atteindre 100 %.

Hôpital : taux d'envoi d'une lettre de liaison dans Mon espace santé

Est considéré comme LDL tout document alimenté avec le codetype LOINC 11490-0

Sont également comptabilisés les comptes-rendus d'hospitalisation (typecode 34112-3), ancien format de la LDL, car il est considéré qu'ils apportent un niveau d'information minimal d'un point de vue prise en charge du patient. Les différents programmes de financement peuvent cependant distinguer les deux afin d'accompagner la bascule définitive vers la lettre de liaison, document de référence porté par une recommandation HAS.

Méthode pour le numérateur : somme du nombre de LDL + CRH alimentées par les établissements de santé sur le T1 2026 = 4 157 755 dont 396 127 CRH. (Source : donnée de l'Observatoire)

Méthode pour le dénominateur : somme du nombre de séjours hospitaliers trimestriels = 5 400 000 séjours (Source : PMSI 2023)

Taux calculé : 77,00%

Biologie : taux d'envoi d'un compte-rendu de biologie dans Mon espace santé

Méthode pour le numérateur : somme du nombre de DMP uniques quotidien ayant fait l'objet d'au moins une alimentation, sur l'ensemble du T1 2026 = 11 885 383. (Source : SI-PIL, Assurance maladie)

Méthode pour le dénominateur : somme du nombre d'acte en B facturés au T1 2026 = 33 949 063. (Source : Assurance maladie)

Taux calculé : 35,01%

Biais identifiés : désalignement entre numérateur et dénominateur lié (i) à l'impossibilité d'exclure certains CR du numérateur (sous-traitance pour des établissements, analyses non remboursées non présentes dans le dénominateur) et (ii) à des décalages de temporalité entre production/envoi des CR et facturation des actes.

Délégation au numérique en santé

Radiologie de ville : taux d'envoi d'un compte-rendu d'imagerie médicale dans Mon espace santé

Méthode pour le numérateur : somme du nombre de comptes-rendus d'imagerie médicale (typecode 18748-4) alimentés au T1 2026 par l'imagerie de ville : 5 473 313 documents (*Source : Observatoire de la santé*)

Méthode pour le dénominateur : somme du nombre d'actes de radiologie et de médecine nucléaire pertinents facturés au T1 2026.

Travail de recensement des actes pertinents (ayant vocation à mener à la production d'un CR d'imagerie médicale) : partant de la totalité de l'activité de tous les numéros AM pour l'année 2023 en date de soins, liquidation jusqu'à fin avril 2024, et requêtes passées en base le 31 mai 2024, revue avec le G4 pour la radiologie et avec la CNP médecine nucléaire et le médecin nucléaire référent à la Cnam. Pour accéder à la liste des actes retenus, voir l'annexe NOMENCLATURE DES ACTES COMPTABILISÉS POUR L'ACTIVITÉ LIBÉRALE de l'AF va2 RIS ([AF-IMG-RIS-Va2.pdf](#)) (*Source : SNDS - DCIR, tous régimes*)

- Nombre d'actes de radiologie de ville et de médecine nucléaire pertinents facturés en 2023 = 57 848 754
- Base trimestrielle = 14 462 188

Taux calculé : 37,85%

Médecine de ville :

1. Taux de consultation aboutissants à un envoi dans Mon espace Santé

Méthode pour le numérateur : nombre de DMP uniques ayant fait l'objet d'au moins une alimentation sur T1 2026

Méthode pour le dénominateur : nombre de contacts patient (patients vus par le médecin) sur T1 2026

- Tous médecins (médecins généralistes et spécialistes) hors radiologues et médecins nucléaires : 27,02%
- Médecins généralistes (hors spécialistes, radiologues et médecins nucléaires) : 37,98%
- Médecins spécialistes (hors généralistes, radiologues et médecins nucléaires) : 14,48%

2. Taux de médecins alimenteurs

Méthode pour le numérateur : Moyenne sur le trimestre du nombre mensuel de médecins alimenteurs (hors radiologues et médecins nucléaires) au T1 2026 : 48 488 (*Source : Assurance maladie*)

Méthode pour le dénominateur : Moyenne sur le trimestre du nombre mensuel de médecins libéraux (hors radiologues et médecins nucléaires) actifs (ayant facturé au moins un contact patient) au T1 2026 : 95 063 (*Source : Assurance maladie*)

Taux calculé = 51%

3. Part des documents produits par la médecine de ville :

Méthode pour le numérateur : nombre de documents alimentés par la médecine de ville au T1 2026 = 34 233 559 (*Source : Observatoire de la santé*)

Méthode pour le dénominateur : nombre total de documents alimentés dans Mon espace santé, auquel on soustraie le nombre de CR de biologie de ville en doublon = 84 279 473 (*Source : Assurance maladie*)

Taux calculé : 40.62%

Pharmacie : taux d'envoi d'une note de vaccination dans Mon espace santé

Méthode pour le numérateur : somme du nombre de notes de vaccinations alimentées par les officines sur le T1 2026 = 1 511 369 notes de vaccination alimentées. (*Source : Assurance Maladie*)

Méthode pour le dénominateur : nombre de vaccins administrés en officine, tous vaccins confondus, pour le T1 2026 = 2 074 816 (*Source : Assurance Maladie*)

Taux calculé : 72,84%